



DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS ARRONDISSEMENT DE LENS CANTON DE CARVIN	VILLE DE LIBERCOURT EXTRAIT DU REGISTRE AUX ARRETES DU MAIRE
---	---

**ARRETE N°85.2025
COMMÉMORATION DU 18 JUIN**

Le Maire de la Ville de LIBERCOURT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code de la réglementation de la circulation routière,
- Vu l'arrêté du 26 Juillet 1974 relatif à la signalisation des routes et autoroutes,
- Vu l'arrêté et l'instruction interministériels du 7 Juin 1977 relatifs à la signalisation routière,
- Considérant que la commémoration du 18 Juin 2025 aura lieu de 17 heures 30 à 18 heures 30 et qu'il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement dans un but de sécurité publique,

ARRETE :

- Article 1** Le stationnement des véhicules de toute nature sera interdit le 18 Juin 2025 de 17 heures 30 à 18 heures 30 Place Léon Blum aux abords du monument aux morts.
- Article 2** La circulation des véhicules de toute nature sera interdite aux lieux et dates indiqués ci-dessus.
- Article 3** Les véhicules en infraction ou dont la présence constitue un danger pour la sécurité publique pourront être enlevés par les services de police, aux frais de leur propriétaire.
- Article 4** Toute infraction sera poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.
- Article 5** Le présent arrêté fera l'objet d'une publication sur le site internet de la commune.
- Article 6** Le Service de Police Municipale,
Monsieur le Commissaire de Police,
Les Services Techniques de la Ville,
Monsieur le Directeur Général des Services,
sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

LIBERCOURT, le **28 MAI 2025**

Le Maire,
Daniel MACIEJASZ



Monsieur le Maire informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télerecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

lc